

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

17/05/2024

Date d'affichage

24/05/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 22 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : JOUAUX Laëtitia, ROCHELLE Stéphane, BERTAUX Delphine

ABSENTS : Néant

POUVOIR : BERTAUX Delphine donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°10-05-2024 Accord de principe – vente des logements rue de l'église

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune est propriétaire de douze logements rue de l'église, ainsi qu'une salle associative dans des bâtiments situés aux numéros 15, 17 et 19.

Ces logements sociaux ont fait l'objet d'un conventionnement avec l'Etat, convention qui permet leur cession à un tiers.

Monsieur le Maire rappelle également que le conseil municipal avait par délibération du 08 novembre 2023 autorisé la vente de deux de ces logements au profit d'un particulier. Il précise que depuis cette date le particulier a fait part de son retrait de ce projet de cession et qu'en conséquence l'ensemble des bâtiments est ainsi cessible.

Monsieur le Maire présente une offre reçue le 17 mai 2024 pour l'acquisition par la SCI LE CHÂTELET au prix de 340 000€ pour les bâtiments dans leur ensemble

Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le

ID : 035-213500192-20240522-10_05_2024-DE

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

Valide le principe de la vente au profit de la SCI LE CHÂTELET au tarif de 340 000€ net vendeur des bâtiments adressé aux numéros 15, 17 et 19 rue de l'église à Bazouges la Pérouse

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

